



Et vous, ça va comment ?

Qu'est ce que la CNT ?

La Confédération Nationale du Travail est un syndicat autogéré, fonctionnant sans subvention, sans permanent-e, sans hiérarchie entre ses membres, travaillant sans concession à l'émergence d'une société libertaire, égalitaire et solidaire. (www.cnt-f.org)

Qui sommes-nous ?

E.T.P.I.C.S. 94 est le syndicat interprofessionnel CNT des Employés et Travailleurs Précaires de l'Industrie, du Commerce et des Services dans le Val de Marne.

Citation

« Le travail n'est pas fait pour l'homme. La meilleure preuve : ça le fatigue ! »

— Pierre DAC

Dans ce numéro :

- page 01 -

Et vous, ça va comment ?

- page 02 -

Enquête auprès du personnel municipal : Des résultats sans équivoque !

- page 03 -

Service des CLME :
Animateurs en souffrance.

- page 04 -

Festival CNT 2017

Des difficultés sous estimées.

Déjà en novembre 2016, à la suite de sa première réunion publique, notre section relayait par voie de tract certaines des difficultés rencontrées par les agents dans la pratique quotidienne de leurs métiers :

- *Dégradation constante des conditions de travail*
- *Mise à mal de la qualité du service rendu à la population*
- *Difficultés d'accès à la formation*
- *Explosion des situations de souffrance au travail*
- *Recours massif aux emplois précaires (CDD 27 et 29 %, Vacataires...) là où des titularisations pourraient être prévues*
- *Décisions municipales sans concertation réelle conduisant à des aberrations (exemple : nouveau calcul des quotients familiaux, contestés dès leur mise en place).*

Sans doute l'équipe municipale fait-elle confiance à l'adage selon lequel « la meilleure façon de résoudre un problème est encore de l'ignorer ».

Des témoignages éloquentes.

Suite à la création de notre section syndicale à l'été 2016, nous avons rencontré des agents de la ville à différentes reprises. Ces échanges ont laissé apparaître les symptômes d'un *mal-être au travail* grandissant au sein de notre collectivité.

Quelles que soient les difficultés évoquées, l'implication des agents dans la réalisation de leur mission de service public ne se dément pas. Tous décrivent cependant une détérioration des conditions d'exercice de leur travail et déplorent un climat de plus en plus délétère concernant les relations avec leur hiérarchie.

Les agents que nous avons rencontrés nous disent subir des méthodes de management *déconnectées du terrain*, uniquement soumises à des indicateurs de performance et *indignes d'une ville de gauche*. Cette dégradation globale de l'environnement de travail a pour conséquence l'apparition de ce qu'il faut bien nommer « souffrance au travail ».

Une équipe municipale sujette à la surdité.

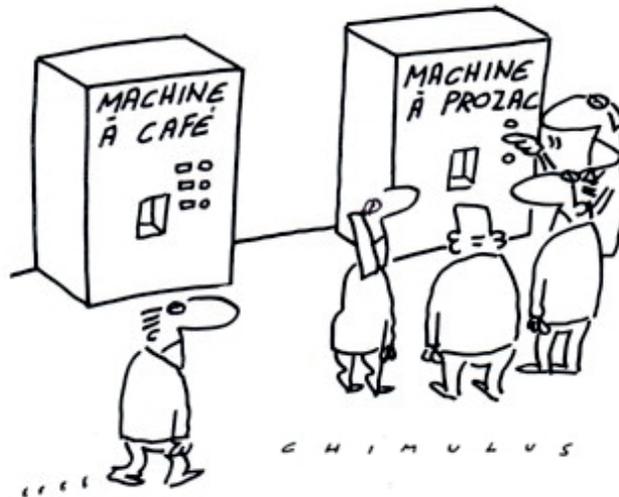
Interpellée à diverses reprises depuis des mois, l'équipe municipale reste hélas sourde aux signaux de détresse émanant des acteurs de terrain.

Les réponses apportées aux revendications formulées par les agents du service des CLME en avril 2016 ne sont qu'une illustration, parmi d'autres, de cette absence de considération dénoncée par les agents.

Face à ce constat, notre section syndicale a décidé de mener une enquête sociale en direction des agents de la ville au mois de janvier 2017 (*lire page 2*).

Imposons les conditions d'un dialogue réel.

Plus que jamais, il nous paraît nécessaire et urgent d'ouvrir le débat, avec les élus, sur les transformations indispensables à l'amélioration de l'environnement de travail des agents. Cela irait dans le bon sens et contribuerait à garantir un « *mieux-être au travail* » pour tous, pour mieux répondre aux exigences d'un véritable service public.



Enquête auprès du personnel municipal : Des résultats sans équivoque !

Contexte

Récemment créée à Champigny, la section locale de la CNT a voulu se rendre compte du sentiment général des agents concernant leurs conditions de travail.

Il s'agissait de vérifier si les situations problématiques auxquelles nous sommes confronté-e-s au sein de la section étaient des exceptions ou si elles reflétaient un malaise plus profond.

Analyse

Le premier enseignement de cette enquête est que l'attente est très forte : *près de 200 personnes se sont ainsi exprimées*, alors même qu'elles ne connaissaient pas notre syndicat. Le « panel » semble plutôt représentatif, avec 2/3 de femmes, 64% de catégorie C et 80% de titulaires. 58% des « sondé-e-s » travaillent à la Ville depuis plus de 10 ans ; les réponses viennent de toutes les Directions (sauf la Direction Générale), avec cependant une surreprésentation du secteur Enfance, Petite Enfance et Jeunesse.

D'abord le positif : les relations au sein des équipes apparaissent bonnes (seuls 13% de « mauvais » et 48% de « bon »). Le soutien des collègues

est l'élément principal qui aide à la réalisation des tâches quotidiennes (3,6 sur 5), loin devant la confiance de la hiérarchie (1,6 sur 5).

Pour le reste, on constate en premier lieu une dégradation inquiétante des conditions de travail : *74,5% des sondé-e-s ont le sentiment que le nombre de salarié-e-s en situation de souffrance au travail a beaucoup augmenté*. Seuls 2,5% des sondé-e-s ont un bon niveau de satisfaction concernant l'exercice des missions de service public ! Seuls 10% sont satisfait de leur épanouissement dans le travail. 53% ont le sentiment d'une pression de la part de la hiérarchie, 43% de la part des élus et 38% de la part des usagers.

A l'évidence, *la souffrance au travail exprimée ici provient surtout du sentiment de ne plus pouvoir exercer son métier de façon satisfaisante* : Au-delà des questions de rémunération (mauvaises pour 68% des sondé-e-s), apparaît un sentiment d'absence de reconnaissance du travail accompli par la hiérarchie et surtout par les élu-e-s (60% la jugent mauvaise), alors même que cette reconnaissance reste sensible par les usagers («seulement» 19% la jugent mauvaise).

Ainsi, le sentiment qui se dégage est

celui d'une collectivité qui décline, où les conditions de travail se dégradent, avec des perspectives sombres : seuls 7% des sondé-e-s ont confiance dans l'évolution du service public à Champigny, seuls 5% ont confiance dans leurs perspectives professionnelles et 6% dans leurs perspectives d'avancement.

Cela pourrait être résumé par « *aujourd'hui est moins bien qu'hier, mais mieux que demain* », autant dire peu de réjouissances à l'horizon !

Perspectives

Alors, comment briser la spirale descendante ? Et si on commençait par véritablement *associer les agents à la gestion et la définition de leur travail* ?

Et si les agents se levaient pour imposer une remise en cause d'un fonctionnement de la collectivité qui creuse chaque jour le décalage entre les discours et la réalité ?

Pour participer au questionnaire :

<http://qys2.com/rmfli5ng>

Service des CLME (Centre de Loisirs Municipaux de l'Enfance)

ANIMATEURS EN SOUFFRANCE

Des métiers reconnus mais menacés

A Champigny comme ailleurs, l'animation traverse des jours sombres. A la faveur de la réforme des rythmes scolaires, pour des motifs purement économique et *au détriment de la qualité* des accueils de loisirs, de multiples «réformes» sont venues effacer d'un trait de gomme des années d'incontestables avancées sur le plan de la reconnaissance du métier comme sur celui de ses conditions d'exercice.

Aujourd'hui, malgré une belle unanimité dans les discours lorsqu'il s'agit de reconnaître la portée éminemment éducative des accueils de loisirs, ils sont parmi les premiers à être mis à contribution à l'heure des sacrifices.

Bref rappel des épisodes précédent à Champigny.

Le 15 avril 2016, un collectif constitué d'animateurs et de directeurs des centres de loisirs envoyait un courrier au maire ainsi qu'à 10 adjoints et 6 cadres, pour leur faire part des difficultés rencontrées au quotidien par les agents de ce service et formuler leurs revendications *. Aucune réponse n'ayant été reçue après plus d'un mois, le collectif envoyait un nouveau courrier le 20 mai 2016, regrettant une « absence totale de considération, venant d'une équipe municipale prônant la solidarité, l'écoute, le dialogue, et mettant l'humain au centre de ses préoccupations ».

Le 06 juin 2016, Mme ZÉLIOLI et M. LAMBERT répondaient enfin aux revendications formulées par les agents du service des CLME. Mais en fait de réponse, il s'agissait plus précisément d'un démontage méthodique de la quasi-totalité des revendications posées, niant intégralement la réalité des problématiques dénoncées et affirmant que tout allait mieux, alors même que 43 agents signataires

affirmaient le contraire et disaient ressentir une souffrance au travail.

Le 13 mars 2017, restant sans nouvelle tant de nos cadres que de nos élus, la section envoyait un nouveau courrier à Monsieur le Maire, pour rappeler notre souhait qu'un véritable dialogue s'ouvre enfin concernant les problèmes soulevés depuis longtemps et toujours non résolus, en permettant aux agents du service des CLME d'être pleinement et réellement acteurs de la recherche de solutions.

Nous voici en mai 2017 : toujours aucun signe de vie !

** anciennes et nouvelles compilées, portées à différentes occasions par la CGT, la FSU et par des agents hors cadre syndical.*

Revendications principales, en bref :

Les revendications que nous portons ont pour principal objet de *permettre à chaque agent des centres de loisirs de redonner du sens au métier qu'il a choisi*, conscient des enjeux éducatifs et sociétaux qu'il recouvre.

Or, les mois passant, le constat que nous faisons voici un an se vérifie : la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la municipalisation de l'association des C.L.M.E. ont gravement détérioré nos conditions de travail.

Nous souhaitons qu'une réflexion réellement partagée soit engagée pour travailler à la recherche de solutions notamment sur les points suivants :

Organisation du travail

Nous demandons une organisation des temps de travail permettant :

- De réduire au maximum les temps de coupure et le morcellement du travail, qui génèrent de la frustration et du découragement
- D'augmenter les temps de préparation hors présence enfants pour les animateurs.

trices et directeurs.trices

- De pouvoir rencontrer ses collègues autrement qu'«entre deux portes»
- D'éviter des périodes sans repos pouvant aller jusqu'à 8 mois ! (par l'attribution de RTT ou de jours Non Travillés)

Situation des vacataires

La qualité de vacataire répond normalement à trois conditions cumulatives : *effectuer un acte déterminé, discontinu dans le temps et rémunéré à l'acte*. Le recrutement ne peut avoir pour objet de pourvoir un emploi permanent ou non permanent, mais doit répondre à un besoin ponctuel de la collectivité. Un agent recruté par arrêtés successifs pour compléter les effectifs d'un service doit être recruté en qualité d'agent non titulaire de droit public.

La question se pose à Champigny concernant des animateurs.trices vacataires travaillant à l'année pour l'encadrement des accueils les mercredis et soirées.

De plus, nous demandons pour l'ensemble des vacataires :

- Le paiement des temps de préparation séparément des temps d'encadrement des enfants, pour une meilleure lisibilité et pour une valorisation du travail accompli (actuellement un animateur appelé en «renfort» est payé comme s'il avait participé aux temps de préparation)
- La signature du contrat de travail dès la première heure de préparation (et non pas dès le premier jour d'intervention auprès des enfants)

Taux d'encadrements

Pour répondre à l'exigence de qualité des accueils, nous exigeons :

- le maintien d'un taux extra-scolaire pour l'accueil du mercredi et des vacances
- La prise en compte de taux spécifiques dans les zones d'éducation prioritaire
- La création de postes spécifiques pour l'accueil des enfants en situation de handicap
- La prise en compte du taux périscolaire pour l'encadrement des cantines

Festival CNT 2017 :
les 23, 24 et 25 juin à la Parole errante
TRAVAIL EN RÉVOLUTION(S)

Montreuil
la Parole errante
9, rue François-Debergue
métro Croix-de-Chavaux

5^e édition

FESTIVAL
CNT

23, 24, 25 JUIN
2017

Infos :
br.rp@cnt-f.org
cnt-f.org/festival-cnt
06 95 45 67 62

Danièle LINHART, Christophe DESJOURS, Patrick MARCOLINI,
Au Bal des actifs (Alain DAMASIO, Catherine DUFOUR, Li-Cam,
Norbert MERJAGNAN...), David GRAEBER, Ludwig von 88,
Tony HYMAS, Julie Colère, The Ready-Mades, El Comunero...

CONCERTS
DÉBATS
PROJECTIONS
THÉÂTRE
SALON DU LIVRE

Festival CNT (ci-contre)

Comme chaque année, les militantes et les militants de la CNT vous convient à les rejoindre autour de leur cuisine et de leur bar autogérés, de débats, de films, de pièces de théâtre et bien-sûr de concerts. Pour un week-end sous le règne de l'autogestion et une belle parenthèse en utopie.

Venez nombreuses et nombreux vous libérer du travail avec nous !

POUR NOUS ENTENDRE :



Emissions de radio

Les syndicats de la CNT animent une émission sur Radio libertaire les mardis de 20h30 à 22h30

- 1^{er} mardi : CNT Région Parisienne
- 2^e mardi : CNT Education
- 4^e mardi : Sévices publics (Énergie)

La CNT 94 anime le 5^e dimanche l'émission **Micro-Ondes 94** de 15h30 à 17 heures

La liberté comme base, l'égalité comme moyen, la fraternité comme but.
CNT – E.T.P.I.C.S. 94 - Section de CHAMPIGNY sur Marne



Cntchampigny94@gmail.com



Cnt Champigny Territoriaux

UNION DES SYNDICATS CNT DE LA RÉGION PARISIENNE



WWW.CNT-F.ORG/URP

ÎLE-DE-FRANCE

33, rue des Vignoles, Paris 20^e
Permanences : lundi 14h - 19h
et mercredi : 18h - 20h
Tél. : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

77 - SEINE-ET-MARNE

1 bis, impasse Émilie,
77500 Chelles
(à 200 m de la gare RER)
Permanences : mercredi 18h - 20h
Tél. : 06 59 36 41 02
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

94 - VAL-DE-MARNE

Bourse du travail de Choisy-le-Roi
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi
1^{er} étage salle CNT
Permanences : vendredi 17h30 - 19h
Tél. : 06 74 17 60 34
Mail : cnt94@cnt-f.org

95 - VAL-D'OISE

Bourse du travail, Espace Mandela
82, bd du Général-Leclerc,
95100 Argenteuil
Permanences :
mardi 13h30 - 16h30
Tél. : 06 52 93 90 88